**FORMATION :**

**Formation préparatoire à l’habilitation électrique pour le personnel non-électricien travaillant dans le domaine Basse Tension Indice BS**

**PUBLIC :**

Public concerné et prérequis :

* Personnel effectuant des opérations d’ordre non électrique de type interventions élémentaires en basse tension ;

**PRÉREQUIS :**

* Compétences techniques et expérience professionnelle en électricité de base reconnues par l’employeur.

**DURÉE :** 1 jour soit 8h

**DATES OU PÉRIODE :** À définir

**HORAIRES :** De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

**NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :**

* Minimum : 1
* Maximum : 10

**MODALITÉS ET DÉLAIS D’ACCÈS :**

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

**LIEU :**

Adresse du lieu de formation : ……………………………………………………………………………………….

***Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 0616421761***

**TARIFS : 320€ HT**

**OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES**

À l’issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

* Connaître les dangers de l’électricité, savoir identifier et analyser le risque électrique ;
* Connaître et savoir mettre en œuvre les mesures de prévention du risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement ;
* Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge ;
* Etre informé de la conduite à tenir en cas d’accident ou d’incendie d’origine électrique.

**CONTENU**

Tronc commun :

* L’électricité et ses effets sur le corps humain
* Risques électriques et mesures de prévention individuelle et collective
* Ouvrage ou installations : domaines de tension et reconnaissance des matériels
* Zones d’environnement et surveillance des opérations
* Les titres d’habilitations
* Sécurisation d’un circuit par consignation ou mise hors de portée
* Mesures à prendre en cas d’accident corporel ou d’incendie

Spécificités Travaux :

* Limites des travaux: hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
* Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation…
* Mesures de prévention lors des travaux
* Acteurs concernés par les travaux (rôles, documents, consignes…)
* Etapes et documents applicables lors d’une consignation

Spécificités Interventions :

* Limites et obligations du chargé d’intervention élémentaire
* Mise en sécurité individuelle et collective de l’intervention élémentaire
* Procédures de remplacement et de raccordement
* Procédures de maintenance et de dépannage
* Mise en service et essai de l’installation

**MODALITÉS D’ÉVALUATION D’ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

* Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
* Evaluation des compétences en début et en fin de formation
* Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
* Questionnaire d’évaluation de la satisfaction en fin de formation

**MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L’APPRÉCIATION DES RÉSULTATS**

* Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
* Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l’action et les résultats de l’évaluation des acquis de la formation.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D’ENCADREMENT DES FORMATIONS**

**Modalités pédagogiques :**

* Évaluation des besoins et du profil du participant
* Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
* Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
* Questionnaires, exercices et étude de cas
* Réflexion et échanges sur cas pratiques
* Retours d'expériences
* Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l’apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

**Éléments matériels :**

* Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
* Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant sous format d’un livret au début de la formation

**Référent pédagogique et formateur :**

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l’organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l’organisme de formation.